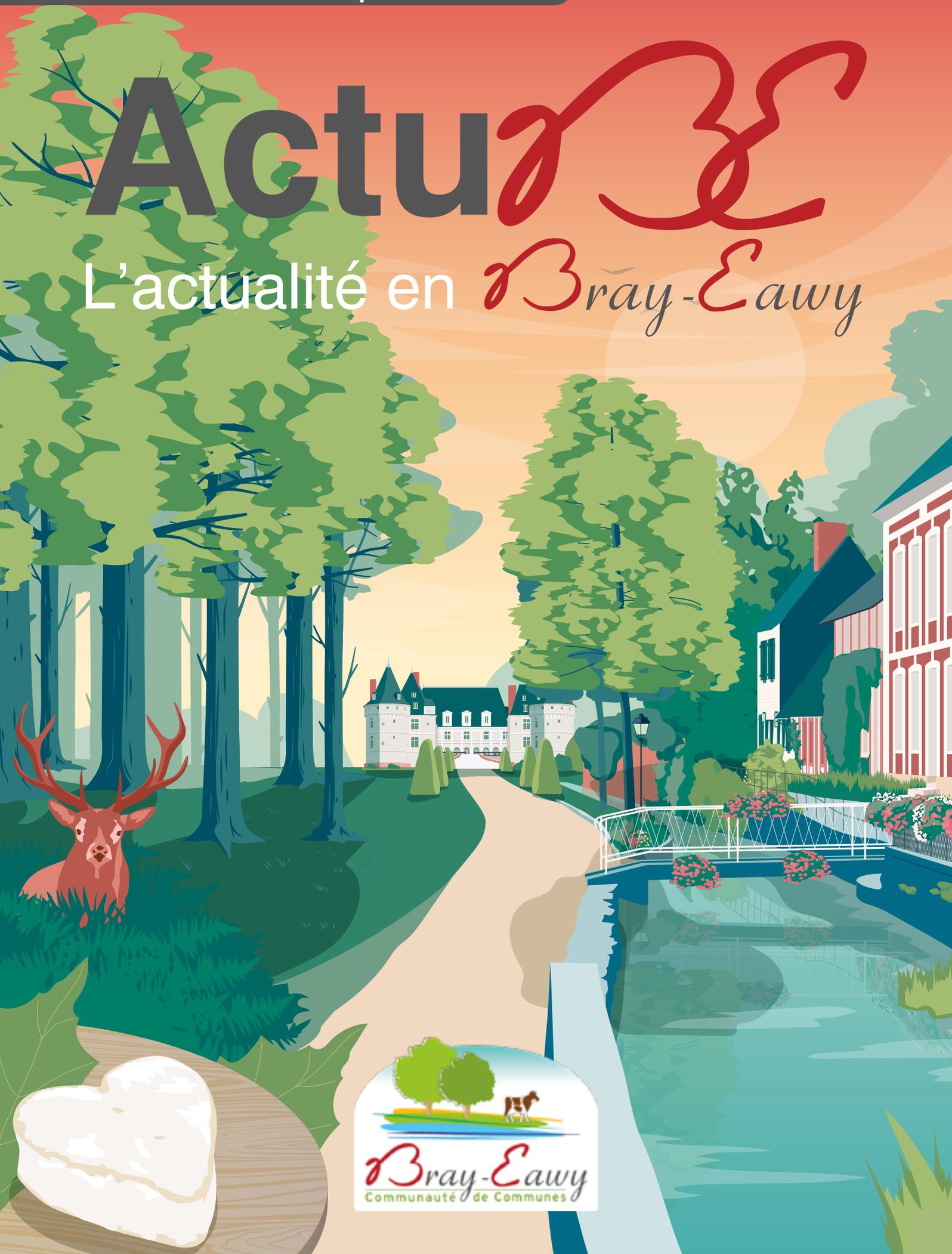
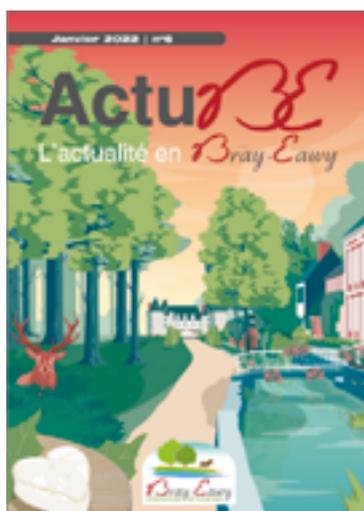


Actu *Bray-Éawy*

L'actualité en *Bray-Éawy*





Ce numéro est une publication de la
Communauté Bray-Eawy
7, rue du Pot d'Étain 76270 Neufchâtel-en-Bray
02.32.97.45.65 | contact@brayeawy.fr

Directeur de la publication : Nicolas Bertrand
Mise en page : Communauté Bray-Eawy
Rédaction : Pôles de compétences
Communauté Bray-Eawy
Photos : Communauté Bray-Eawy
(sauf mentions contraires) -
Première de couverture : MOVI
Impression : IC4 Dieppe sur papier composé de
fibres recyclées PEFC
Tirage : 13000 exemplaires
Tous droits de reproduction réservés.

Si vous ne recevez pas le magazine, contactez le
02.32.97.45.65

Ce bulletin d'informations communautaires
pourra être complété tout au long de l'année par des
"flash infos" sur des sujets particuliers.

www.brayeawy.fr

 Communauté de communes Bray-Eawy



SOMMAIRE

Nouveau site internet	4
Projet de Territoire	5
Soutien aux entreprises locales	6
Opération Chéquiers Solidaires	6
Dispositif Régional Impulsion Résistance	7
Développement Économique / Aménagement du Territoire	8
Zones d'Activités	8-9
Extension de la Maison de Santé du Pays Neufchâtelois ..	10
Halte Ferroviaire Montérolier - Buchy	10
Mobilités	11
La Fibre en Bray-Eawy	12
Entreprise à l'honneur : « À la Savonnerie Normande »	13
Tourisme	14
Bilan de saison 2021	14
Animations	15
Communication	16
Randonnée en Bray-Eawy	17
En route pour 2022	18
Cadre de vie - Services à la Population ..	19
Permanences Habitat	19
Permanences C.A.U.E	19
Locaux de Maucomble	19
Centre Aquatique Aqua-Bray	20
Enfance - Jeunesse	21
L'Accueil de Loisirs en Bray-Eawy	21
Kit de fournitures scolaires	22
Participation transports scolaires	22
Animateur BAFA/BAFD	22
Ludisports 76	22
Environnement	23
Livraison camion BOM	23
Recyclage	23
La collecte sélective	24
Refus de tri	24
La collecte lors de jours fériés	24
Seringues DASRI	25
Huiles alimentaires	25
Compostage	25
Opération « poules »	25
Réglette de tri	25
Questionnaire environnement	26
Culture	27
Finances	28
Zoom sur les finances de notre Établissement	29
L'année 2021 en images	30
Vous avez la parole	31

Édito

“2022 : Une nouvelle année pour de nouvelles perspectives solidaires, ambitieuses et durables ”

Au moment où j'écris ce traditionnel édit, notre Ministre de la Santé s'exprimait dans l'après-midi devant l'Assemblée Nationale en disant « *La cinquième vague est probablement la plus forte que nous ayons connue depuis le début de la pandémie ...* ».

Depuis le début de ce mandat en juillet 2020, rien n'est simple ! J'ai avant tout une pensée pour toutes les familles touchées par la maladie et je les assure de notre profond soutien en la circonstance. La crise sanitaire a modifié depuis plusieurs mois tous nos repères : repères relationnels, repères professionnels, repères associatifs.

Elle nous prive douloureusement de ce qui donne du sens à notre vie les rencontres, les moments conviviaux et festifs, le simple droit de se déplacer ou de travailler normalement, les réunions familiales et amicales, les mariages, les anniversaires, et surtout les embrassades, les poignées de main et les traditionnelles cérémonies de vœux institutionnelles !

Mais cette crise est aussi une crise économique et sociale sans précédent depuis des décennies. Elle génère des situations économiques difficiles et une précarité en hausse. L'occasion pour moi de saluer le travail remarquable des bénévoles qui œuvrent dans les structures solidaires sur le territoire (Centre Sociaux, Restos du Cœur, Agir en Bray ...).

J'ai une pensée pour nos restaurateurs, nos cafetiers, nos commerçants, nos agriculteurs, nos artisans, nos artistes et tous ceux privés de leur travail, tous ceux dont l'entreprise, souvent leur vie, a été stoppée par cette crise sans précédent.

Durant toute l'année 2021, les élus de la Communauté de Communes et les agents communautaires, ont répondu présents pour assurer leurs missions de service public, et être auprès des familles et des acteurs économiques, et nous continuerons tant que la crise sera là.

Votre Communauté Bray-Eawy a pris toute sa part dans la gestion de la crise sanitaire (distribution de masques, financement du centre de vaccination, chèques solidaires chez nos commerçants, aides aux entreprises ...). Parallèlement, nous travaillons sur tous les dossiers en cours en pensant à l'après... Car nous n'allons renoncer à rien ! Nous allons préparer notre territoire à des jours meilleurs...

Bray-Eawy mérite d'être davantage connue dans les compétences qu'elle exerce au quotidien pour les habitants des 46 Communes du territoire. De nombreuses initiatives ont vu le jour ou sont en cours de réalisation pour améliorer le cadre de vie de chacune



et de chacun d'entre vous de par le service public rendu à la population.

Bray-Eawy ne manque pas d'atouts en particulier en matière d'activités économiques. Mais, ils doivent être confortés pour relever ensemble les

défis de demain. C'est tout le sens du premier projet de territoire qui sera écrit avec vous en 2022. Il est censé redonner du sens et de la visibilité à l'action publique par la définition des grandes priorités communautaires d'ici à 2030.

Dans ce journal d'informations communautaires, retrouvez la présentation de la démarche d'élaboration du projet de territoire, en comptant vivement sur votre participation et en espérant vous retrouver nombreux, peut-être dans des formats adaptés en raison de la crise sanitaire, dans les prochains mois pour échanger et débattre autour des enjeux du projet de territoire et ainsi faire vivre Bray-Eawy !

Au travers de la lecture du nouveau numéro d'ActuBE, vous pourrez mesurer le dynamisme de votre Communauté de Communes qui est à vos côtés au quotidien. Elle participe chaque jour à notre cadre de vie et aux services indispensables pour assurer un bien vivre dans nos 46 Communes.

Je voudrais surtout souligner l'engagement des Maires et des élus municipaux. Nous connaissons leur dévouement et leur attachement à leur Commune, mais je veux aussi témoigner de leur active participation au bénéfice de la Communauté de Communes. La réussite de notre territoire, dans tous les domaines, leur devra beaucoup.

Ensemble, œuvrons collectivement pour continuer à disposer d'un cadre de vie agréable et solidaire dans chacune des 46 Communes de Bray-Eawy.

Avec l'ensemble des Vice-Présidents, des Conseillers Communautaires, et du Personnel de la Communauté de Communes, nous vous présentons nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de solidarité pour cette année 2022

Nicolas BERTRAND
Président de la Communauté Bray-Eawy
Vice-Président du Département



Site internet : un tout nouvel outil pour la Communauté Bray-Eawy !



La Communauté Bray-Eawy se dote d'un tout nouveau site internet !

Plus interactif, moderne et intuitif que l'ancien site internet, ce nouvel outil est à la disposition des habitants et futurs habitants du territoire depuis le **lundi 8 novembre 2021**. On y retrouve notamment tous les services de la Communauté de Communes, tels que l'aménagement du territoire et le développement économique, les services à la population, l'action culturelle, le tourisme, l'environnement et l'administration générale.

La remise à neuf du site internet permet de faciliter la navigation des habitants grâce à l'utilisation de nouveaux outils interactifs tels que les cartes (une pour les communes, une pour les points d'apports volontaires et une pour les zones d'activités), le menu intuitif et l'accès au Portail « Familles » pour les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).

L'information auprès des internautes est réalisée grâce à la publication sur le site des documents administratifs qui façonnent la Communauté de Communes ainsi qu'à la description des actions de chaque service au sein de l'intercommunalité.

La communication, elle, est amplifiée par la présence de documents créés par la CBE (l'ActuBE et les bilans d'activités), mais aussi par la publication des actualités de la Communauté Bray-Eawy, et des animations du territoire.

Veuillez retrouver le nouveau site internet sur le lien suivant : www.brayeawy.fr ou en scannant directement ce code !



2022 : Un projet de territoire durable pour Bray-Eawy

Depuis la fusion intercommunale opérée en 2017, suite à l'application de la Loi Nouvelle Organisation Territoriale, dite Loi NOTRe, la Communauté Bray-Eawy s'est affairée principalement à poursuivre les actions déjà opérées par les précédentes intercommunalités mais à sa nouvelle échelle, et ce, dans une volonté d'équité et de continuité au bénéfice de l'ensemble des habitants de ce nouveau périmètre.

Toutefois, en parallèle de ces actions continues, le législateur a doté les intercommunalités de nouvelles compétences, que ce soit en matière d'économie, de mobilité, de tourisme ou encore de transition écologique.

Ainsi, depuis près de 10 ans, les différentes lois d'organisation territoriale ont fait de l'échelon intercommunal un opérateur de l'action publique de premier ordre, devant porter la gestion de services de proximité tout en anticipant sur leur évolution et sur les sujets stratégiques de développement et d'attractivité d'un territoire.

L'enjeu derrière tant de compétences est de maintenir, développer des services et des actions qui font vivre et rendent attractifs les territoires ruraux auprès des habitants actuels et futurs.

Pour y répondre, il est nécessaire pour ces nouvelles intercommunalités de se doter d'une feuille de route, d'une stratégie de développement partagée entre les élus et les ressources locales qui définiront les ambitions du territoire en matière de politiques publiques.

C'est pour répondre à ces objectifs, que la Communauté Bray-Eawy souhaite engager une réflexion avec l'ensemble des communes qui la composent pour définir son **Projet de Territoire Durable**.

Pour cela, une mission d'accompagnement à la définition de ce projet est en cours de consultation. Le démarrage de la mission, une fois le bureau d'étude retenu, devrait avoir lieu durant le 1er trimestre 2022.

Au travers de cette mission, la Communauté Bray-Eawy souhaite ainsi définir son Projet de Territoire Durable intégrant les composantes d'un développement local vertueux (économique, social et environnemental) et s'affirmer comme un territoire solide, ambitieux sur les 10 ans à venir.

Cette démarche s'inscrit dans les engagements du Pacte de Gouvernance, elle doit permettre *in fine* à la Communauté Bray-Eawy de poser les bases de **son futur pacte financier et fiscal**. Elle reflète la volonté des élus communautaires et de l'exécutif de construire une stratégie territoriale commune, d'affirmer une identité communautaire partagée et de donner plus de lisibilité à l'action publique de l'intercommunalité.



Bien sûr, cette réflexion croisera compétences, objectifs, moyens et priorités en matière d'actions publiques. Elle s'inscrira également dans les démarches en cours et devra s'accorder par esprit de cohérence avec les stratégies portées à l'échelle du Pays de Bray telles que le Schéma de Cohérence Territoriale porté par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural.

Enfin, cette démarche ne pourra réussir qu'avec la participation des habitants ainsi que des forces vives du territoire (représentants de la société civile) à la définition de cette stratégie et des actions à mener. Tout au long de la démarche, un soin sera apporté à la concertation de tous.

A terme, au travers de ce Projet de Territoire Durable, la Communauté Bray-Eawy vise à se donner les moyens de ses ambitions pour renforcer ses atouts, être attractive et l'afficher en vue d'accueillir de nouveaux foyers, de nouvelles entreprises et participer ainsi concrètement à la dynamisation et à la qualité du cadre de vie du Pays de Bray.

Pour en savoir plus et suivre l'élaboration du projet de territoire Bray-Eawy, le site internet de notre Etablissement sera régulièrement alimenté.

Rendez vous sur : www.brayeawy.fr



2 actions pour un montant de **326 080 €** déployés au bénéfice des entreprises du territoire !

Opération Chéquiers solidaires



Le principe

Afin de soutenir les commerces locaux, la Communauté Bray-Eawy a décidé fin 2020 de lancer l'opération Chéquiers Solidaires Bray-Eawy.

L'objectif : aider les commerçants par la consommation en s'appuyant sur les habitants au travers de bons d'achats. La Communauté de Communes souhaitait abonder à la solidarité locale en invitant les habitants à consommer dans les commerces de proximité.

Après consultation de l'avis des deux unions commerciales du territoire, ce dispositif a été adopté à l'unanimité par les élus lors du conseil communautaire du 09 décembre 2020.

Ainsi en mars 2021, chaque foyer du territoire s'est vu destinataire d'un courrier accompagné de deux chèques d'une valeur de 20 € chacun. Sur chacun des chèques, la Communauté Bray-Eawy mettait 10 € soit un total de 20 € par foyer.

Du 17 mai au 31 juin 2021, les habitants ont pu utiliser leurs chèques dans l'un des 55 commerces partenaires. Les élus communautaires souhaitent à nouveau remercier ces derniers pour leur participation. Sans eux, l'opération n'aurait pu aboutir.



Réunion de présentation de l'opération Chéquiers Solidaires aux commerçants partenaires – 29.04.2021

Le bilan

Geste levier de **181 080 €** au bénéfice des commerçants du territoire !

Durant tout le mois de juillet 2021, les commerçants ont remis à notre Etablissement les talons et factures des achats effectués avec les chèques. Les remboursements ont ainsi été effectués par la Communauté Bray-Eawy tout au long de l'été, les derniers remboursements intervenant à la mi-août.

La totalité des remboursements a atteint un montant de 90 540 € ; soit un geste levier total (sur la base du principe de l'opération : 10 € « offerts » pour 10 € déboursés sur une base de 20 € d'achat) de 181 080 € au bénéfice des commerçants participants, impactés par les différentes fermetures administratives durant l'année 2020.

Ces 90 540 € représentent l'utilisation de plus de 9 000 chèques sur le territoire, sur les 20 000 envoyés (2 chèques par foyers, base 10 035 foyers destinataires).

De façon générale, la communication de l'opération et la distribution des chèques n'ont pas rencontré de grandes difficultés.

Les retours des commerçants sur le bilan de l'opération sont très positifs. Si la gestion administrative des chèques fut conséquente pour les commerçants, l'objectif de soutien au commerce local est atteint, plusieurs entreprises ayant souligné le fait que le dispositif leur avait apporté une nouvelle clientèle locale qui jusque là n'avait pas poussé les portes de leur magasin. L'initiative a été saluée.

On notera à la lecture des factures transmises par les commerces que l'opération a particulièrement bien fonctionné pour les secteurs du textile/accessoires, de l'esthétique/coiffure ainsi que pour les fleuristes, dont les structures étaient déjà bien représentées chez les participants (33 sur 55 commerces).

Chez les restaurateurs, le bilan est plus variable selon les enseignes, avec une consommation conséquente chez certains et plus faible pour d'autres.

Dispositif Régional Impulsion Résistance : Bilan de la reconduction 2021

145 000 €

pour les entreprises du territoire dont

87 000 €

versés par la Communauté Bray-Eawy !

Dans le cadre des confinements successifs en 2020 et au printemps 2021, de nombreuses entreprises sur le territoire ont été dans l'obligation de fermer leurs portes. Afin de soutenir les entreprises et d'éviter un aggravement de la situation par des cessations d'activités et/ou des impacts négatifs sur l'emploi local, la Communauté Bray-Eawy s'est engagée aux côtés de la Région Normandie pour la mise en place de différents fonds d'appui financier aux entreprises.

En 2020, au travers du **Fond Impulsion Relance** et du **Fond Impulsion Résistance Normandie**, la Communauté Bray-Eawy avait débloqué près de 80 000 € d'aides directes aux entreprises.

Lors du troisième confinement qui a eu lieu en mars 2021, la Région a proposé aux établissements publics de coopération intercommunale de prolonger le dispositif Impulsion Résistance. La Communauté Bray-Eawy a répondu présente en rallongeant sa participation, sous le même principe : aide directe de 1000 € à 5000 € selon le nombre de salariés, financée à 60% par la Communauté de Communes, le reste étant financé par la Région Normandie.

A l'instar de ce qui avait été fait en 2020, les critères de sélection des entreprises étaient définis par les Communautés de Communes. La Communauté Bray-Eawy a donc décidé de cibler les mêmes catégories d'entreprises que l'année passée à savoir les secteurs les plus impactés par les fermetures administratives que sont le tourisme, les commerces dits non essentiels ainsi que le secteur des cafés/hôtels/restaurants en donnant la priorité aux entreprises qui n'avaient pas encore obtenu l'aide en 2020.

Différence notoire, plusieurs commissions d'attributions régionales étaient programmées permettant à une même entreprise de demander plusieurs fois l'aide. La Communauté Bray-Eawy n'a pas autorisé ce cumul préférant répartir l'aide aux entreprises n'ayant pas encore été bénéficiaires par principe d'équité.

Ainsi pour cette dernière édition d'Impulsion Résistance qui s'est déroulée de février à mai 2021, 10 entreprises ont bénéficié de l'aide pour un montant total de 15 000 € soit 9 000 € de financement par la Communauté Bray-Eawy.

Au total, en 2 ans, **sur les 2 fonds régionaux co-financés par la Communauté Bray-Eawy (Relance et Résistance), ce sont 79 entreprises locales aidées pour une aide communautaire de 87 000 €.**

Vous avez un projet d'entreprise ? Vous souhaitez diversifier votre activité ? La Communauté Bray-Eawy peut vous aider !

Appuis financiers

Nous travaillons avec plusieurs structures qui peuvent vous accompagner et participer au financement de votre projet:

- **Investissements immobiliers** : Dispositif avec le Département 76 « Aide à l'immobilier d'entreprise » (aide directe)
- **Aide à la création et au démarrage** : Partenariat avec Initiative Rouen (prêt d'honneur)
- **Aide au développement** : Partenariat avec PME Développement (prêt d'honneur)

Pour toutes questions, n'hésitez pas, contacter le Pôle Aménagement de l'espace/Développement économique au **02 32 97 45 65** – clothilde.morisset@brayeawy.fr



Vous avez besoin d'un conseil, d'un accompagnement pour lancer votre projet ?

Faites appel au dispositif « Ici je monte ma boîte » : un conseiller CCI vous reçoit au siège de la Communauté Bray-Eawy, vous conseille, évalue votre projet, vous appuie dans la définition de votre Business Plan et vous oriente vers les aides existantes mobilisables. Prendre contact avec Mme Santais de la Chambre de Commerce et d'Industrie au **02 32 10 05 00** ou **06 70 43 40 08** / valerie.santais@normandie.cci.fr



PME, entreprises, vous souhaitez poursuivre votre développement, vous diversifier ?

L'Agence de Développement Normandie en partenariat avec la Région Normandie propose tout un panel d'accompagnements et d'aides au développement. Rendez vous sur le site : <https://adnormandie.fr/financements-aux-entreprises/>



Votre entreprise rencontre des difficultés ?

Faites appel à la mission ARME - Anticipation Redressement Mutations Economiques de la Région Normandie. Cette aide au conseil peut prendre en charge des diagnostics et expertises financières et comptables. Prendre contact auprès de la Région Normandie au **02.31.06.89.00** ou arme@normandie.fr



Zone d'activités du Puceuil : Troisième tranche d'aménagement et investigations quant aux risques de cavités

La Zone d'activités du Puceuil recueille toujours un fort intérêt d'investisseurs et d'entreprises. Les trois terrains aménagés de la Tranche 2 ont trouvé preneurs en 2019, la zone ne disposant plus assez de terrains disponibles, la Communauté Bray-Eawy a lancé en 2020 l'aménagement d'une 3^{ème} tranche sur le secteur AUz attenant à l'actuelle zone. Cet aménagement devrait s'étaler sur près de 11 ha.

Recrutés courant 2020, les deux bureaux d'études ont avancé durant le 1^{er} semestre 2021 sur la réalisation des études réglementaires préliminaires à l'aménagement du site.

En effet, la société Suez ingénierie est en charge de la conduite de l'étude d'impact environnemental et le bureau d'études Alise environnement s'est vu confier l'étude de compensation collective agricole, toutes deux obligatoires dans le cadre des projets d'aménagement dépassant les 10 ha.

Depuis juin 2021, ces études se poursuivent, permettant en parallèle à la collectivité d'avancer sur l'acquisition foncière de la parcelle ZN17 devant accueillir la 3^{ème} tranche.

Enfin, deux parcelles étant encore vacantes en entrée

de zone, localisées entre D1029 et D98, la Communauté Bray-Eawy a décidé de procéder à leur cession au regard du vif intérêt qu'elles suscitent.

Préalablement, des indices de cavités ayant été répertoriés sur ces parcelles, des investigations doivent être menées. A cette fin, en octobre 2021, la société For et Tech a été missionnée pour lever les deux indices de cavités identifiés. Selon leurs résultats, une suite sera donnée sur ces parcelles au 1^{er} semestre 2022.



Décapage de l'indice n°21 © For et Tech

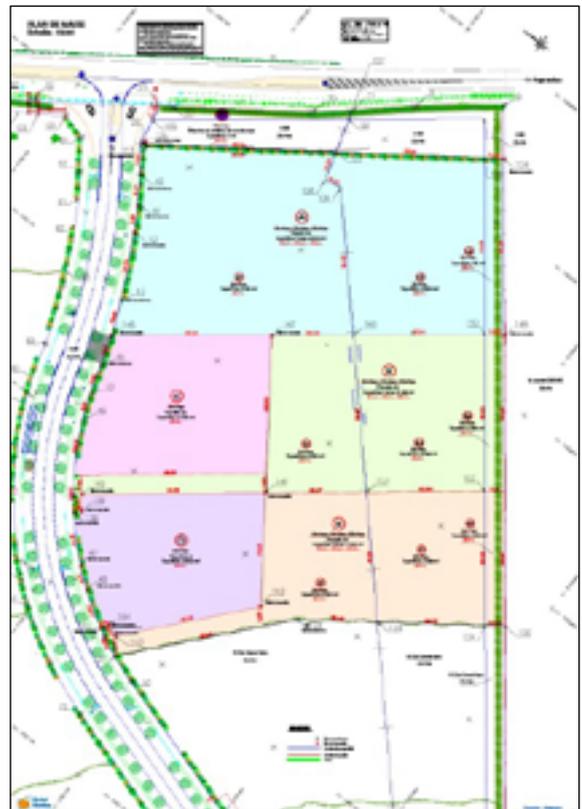
Zone d'activités des Hayons : permis d'aménager approuvé et cessions en cours

Depuis son aménagement en 2011, la Zone d'activités des Hayons présentait une parcelle vacante de 25000 m². La zone étant destinée à accueillir des entreprises de taille intermédiaire, les élus de la Communauté Bray-Eawy ont décidé d'allotir cette parcelle en plusieurs lots de 3 000 à 8 000m².

Déposé en novembre 2020, le Permis d'Aménager de modification de cette dernière parcelle à cheval sur les Communes de Massy et d'Esclavelles a été approuvé par ces dernières (arrêtés en date du 06 mai 2021 et du 12 mai 2021). Si le projet ne suscite pas de remarques particulières, le SDIS 76 a émis des réserves quant aux moyens de défense incendie en place sur la zone.

Ainsi, pour répondre aux exigences du Règlement Départemental de la défense extérieure contre l'incendie, une cuve complémentaire enterrée sera mise en place en début d'année 2022.

En parallèle, les cessions des nouveaux lots définis par le Permis d'Aménager sont en cours. En effet, le projet de division a été déposé auprès des services fonciers fin novembre 2021. Sur les cinq lots définis, trois ont déjà trouvé preneurs. La préparation des ventes s'organise avec les notaires des entreprises acquéreuses.



Projet de division - ZA des Hayons ©Euclid Eurotop

Future Zone d'Activités des Grandes-Ventes : acquisition et aménagement à venir



Rencontre avec l'exploitant agricole sur le site

Depuis la signature de la promesse de vente, la Communauté Bray-Eawy avance sur l'aménagement du site.

Afin de procéder à la signature finale de l'acte, la Communauté Bray-Eawy a missionné la Chambre d'Agriculture en octobre dernier pour définir la compensation qui devra être versée à l'actuel agriculteur locataire. Courant 2022, notre Etablissement recrutera un maître d'œuvre et lancera les études topographiques nécessaires pour avancer sur l'aménagement du site.

Les ZA'ctus

La Communauté de Communes Bray-Eawy poursuit son accompagnement des communes dans la bonne gestion des anciennes zones d'activités communales.

ZAE de Callengeville

Des entreprises ont fait remonter des besoins d'agrandissement sur la ZAE de Callengeville.

Durant toute l'année 2021, la Communauté de Communes a accompagné la municipalité pour revoir l'aménagement de la zone. La société Alise Environnement a été missionnée par la Communauté Bray-Eawy pour définir quelles solutions techniques étaient possibles tout en conservant la bonne gestion des eaux pluviales.

Sur les conclusions rendues par le bureau d'études et partagées avec les entreprises concernées à l'automne dernier, des cessions de parcelles pourront être organisées en lien avec la commune de Callengeville.

Les entreprises pourront voir leur projet se réaliser courant 2022.



Visite de la société JMS Transports - 10.11.2021

ZAE des Aulnaies à Saint-Saëns



Voirie de la ZAE des Aulnaies avant (2019) et après (2021) réparation

Dans le cadre de sa compétence Gestion des zones d'activités, la Communauté de Communes Bray-Eawy entretient 5 zones d'initiative communale. Elle rembourse aux communes les frais d'entretien hebdomadaire assuré par les agents communaux mais intervient également directement dans la réparation des voiries de circulation de ces zones. Ce fut le cas en 2021 à Saint Saëns avec la réparation de la voirie centrale qui s'affaissait en raison d'infiltrations. En parallèle, plusieurs entreprises locales et acteurs touristiques ont souligné la nécessité de développer une aire de service pour les camping-caristes. La compétence Tourisme étant également intercommunale, la Communauté Bray-Eawy va travailler sur ce projet courant 2022 au bénéfice de la commune de Saint-Saëns et de ses commerçants.

Extension de la Maison de Santé du Pays Neufchâtelois : point d'actualités

La Communauté de Communes Bray-Eawy poursuit l'aménagement du Pôle de santé intercommunal en lien avec la Commune de Neufchâtel-en-Bray. En effet, la Maison de santé du Pays Neufchâtelois, équipement intercommunal inauguré en 2012, ne dispose plus de locaux vacants. La première extension réalisée en 2017 ne suffit plus à satisfaire les besoins d'installation ou d'agrandissement des professionnels de soins. Par ailleurs, le parking actuel ne suffit plus à absorber la patientèle accueillie.

Egalement, depuis près de deux ans, la Communauté Bray-Eawy avance sur un projet d'extension. Ce dernier a pris une autre ampleur en 2021 avec le souhait du Laboratoire Defrance de s'installer derrière l'actuelle Maison de santé, sans attendre la révision du PLU communal. Par ailleurs, l'arrivée de radiologues sur une autre parcelle de l'Hôpital redimensionne le projet initial mené par la Communauté Bray-Eawy.

En effet, si fin 2020, le projet se « limitait » à l'acquisition d'une parcelle pour y installer de nouveaux professionnels ainsi qu'un nouveau parking, l'arrivée des radiologues et le déplacement du Laboratoire Defrance nécessitent de revoir les dessertes, la circulation sur site et la bonne articulation entre les différents services de soins, donnant au projet une envergure d'aménagement bien plus conséquente.

Au regard de ces enjeux, la Communauté Bray-Eawy a toute légitimité pour définir une extension en connexion directe avec l'Hôpital, en vue d'affirmer un pôle de santé intercommunal pluridisciplinaire, complet et inédit en milieu rural Seino-Marin.

Ainsi l'année 2021 a été consacrée au recalibrage du projet avec les différentes parties prenantes (Professionnels de Santé privés, Hôpital Public, Département et Commune) tout en poursuivant le partenariat avec la municipalité de Neufchâtel-en-Bray dans la révision de son PLU, condition indispensable pour l'acquisition effective de la parcelle jouxtant le site actuel.

Mobilités : En route vers le redéploiement de la Halte ferroviaire de Montérolier - Buchy



Visite de la commission Aménagement de l'Espace – Pôle d'Echange Multimodal de Gournay-en-Bray

Située sur la ligne régionale Rouen – Amiens, la halte ferroviaire de Montérolier Buchy est de plus en plus fréquentée. Toutefois les abords et l'accès aux quais mériteraient d'être restaurés, occasion d'interroger l'usage et les fonctions de cette halte.

Inscrit au Contrat de Territoire du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Bray 2018 – 2021, le projet consiste en la définition d'un réaménagement des espaces publics du site. La refonte des stationnements ainsi que sa connexion aux autres moyens de transports permettraient de développer son attractivité et d'augmenter la fréquentation de la halte.

Cette requalification en Pôle d'Echange Multimodal s'inscrit pleinement dans la compétence Mobilités qu'a pris la Communauté de Communes en juin 2021, cette dernière vise à long terme à la mise en place de moyens de déplacements durables et plus

responsables sur le plan environnemental en encourageant notamment l'usage de transports collectifs.

Afin de se familiariser avec le sujet et définir leurs besoins, les élus ont souhaité visiter plusieurs pôles d'échanges multimodaux. Une visite a été organisée en ce sens le 11 mai 2021 sur les sites de Gournay-en-Bray et Morgny La Pommeraye. Par ailleurs, le projet étant soutenu par la Région Normandie, une visite technique du site avec les élus communaux et les services régionaux a été organisée au printemps pour partager les objectifs et les attentes quant aux études de définition du projet.

Durant l'automne 2021, une consultation a été menée par la collectivité afin de recruter un bureau d'études pour la définition du projet d'aménagement. Le démarrage de cette mission est prévu début 2022.



Vue de la halte ferroviaire de Montérolier – Buchy

Mobilités



Notre Conseil Communautaire s'est prononcé le 25 mars 2021 pour le transfert de la compétence mobilité en sa faveur. Avec les votes favorables des conseils municipaux, elle est devenue l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) locale depuis le 1er juillet 2021.

À ce titre, elle se substitue à ses communes membres dans l'exécution des services de mobilité qu'elles assureraient, et cela dans un délai d'un an maximum après la prise de compétence.

Afin d'exercer effectivement cette compétence à compter du 1er juillet 2022, **la connaissance des pratiques de mobilités sur son territoire devra représenter un enjeu majeur pour notre Etablissement en 2022.**

Cette connaissance sera indispensable pour asseoir une politique de déplacements pertinente et pour mettre en place une offre répondant aux besoins quotidiens de nos habitants.

La réalisation d'une étude sera donc proposée en 2022 à notre Conseil Communautaire.

Ses objectifs devront être les suivants :

- Proposer un instantané des mobilités quotidiennes de notre territoire grâce à la mise en commun des données et des connaissances des partenaires (Ex : PETR).
- Alimenter la réflexion des élus communautaires pour

cette compétence

- Pouvoir disposer d'un document « ressource » sur lequel s'appuyer pour à terme, aller vers la construction d'une véritable politique locale de la mobilité.

Au-delà de ces objectifs, cette étude devra également s'interroger sur la manière dont nous devons nous adapter et planifier la transition pour répondre aux besoins de mobilité des personnes qui vivent sur notre territoire.

Elle devra également permettre d'identifier les enjeux et pistes d'actions prioritaires pour limiter l'usage (notamment individuel) de la voiture dans les déplacements quotidiens :

- Redonner une véritable place aux modes actifs dans l'espace public, grâce à des aménagements cyclables et des cheminements piétons de qualité,
- Proposer des alternatives au tout-voiture pour anticiper les évolutions des modes de déplacement, notamment pour les ménages éloignés géographiquement ou précarisés par leur forte dépendance à la voiture,
- Accompagner au changement de pratiques de mobilité (informer, sensibiliser, inciter à expérimenter).



La Fibre en Bray-Eawy



Comme vous le savez, Seine-Maritime Numérique (SMN), est en charge du déploiement de la fibre optique sur les territoires de Seine-Maritime non couverts par les opérateurs d'infrastructures privés, soit plus de 600 communes, dont les nôtres.

Ce programme, qui vise à offrir un accès internet de Très Haut Débit d'ici fin 2023, se déploie aujourd'hui de façon accélérée.

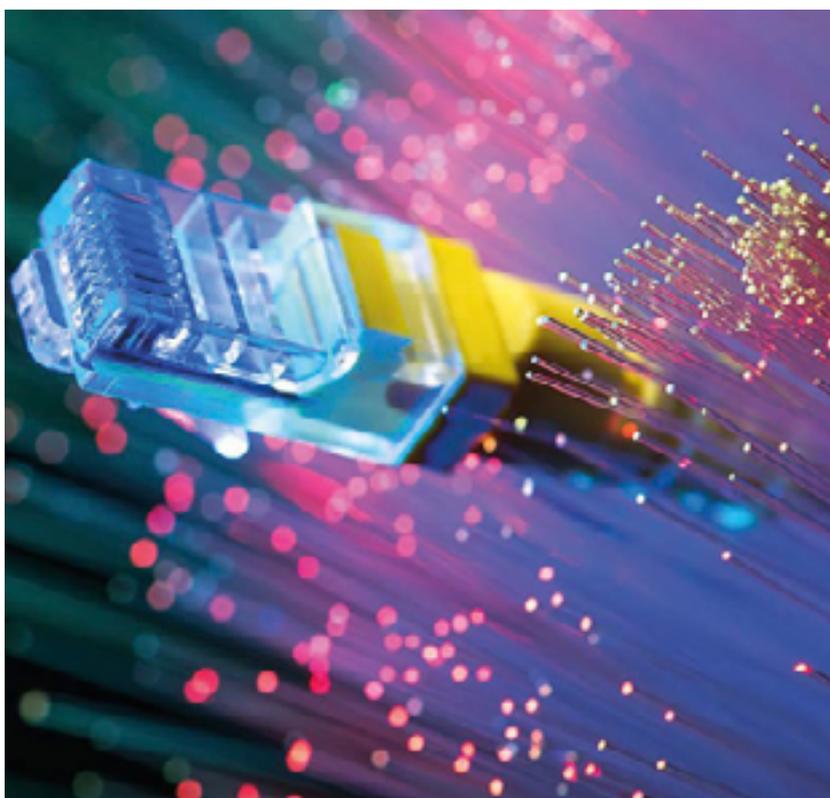
En 2021, 18 communes de la Communauté Bray-Eawy ont vu tout ou partie de leur territoire ouvert à la commercialisation de la fibre : à fin 2021, ce sont 3 450 prises optiques environ qui sont commercialisables chez les fournisseurs d'accès à Internet Orange et SFR : 360 sont déjà commercialisées.

En 2022, viendra le tour des autres communes de la CBE de bénéficier du Très Haut Débit, grâce à la fibre : pour ces communes, les ouvertures commerciales devraient s'étaler entre **avril et décembre 2022**.

Coût 2021 pour notre Communauté de Communes

Vous trouverez ci-dessous les éléments concernant notre participation à Seine-Maritime Numérique (SMN), pour l'année 2021. Son montant total pour 2021 s'est élevé à **158 230 €**, décomposé comme suit :

- En premier lieu, notre participation annuelle au budget principal de Seine-Maritime Numérique (SMN). Elle est basée sur un montant de 0,45 centimes par habitant, soit pour notre EPCI de 26 141 habitants : **11 763 €**.
- Ensuite, notre participation annuelle au budget annexe Seine-Maritime Numérique (SMN), consacrée aux investissements. Elle concerne la réalisation du réseau de desserte FTTH sur le territoire : 10,88 € (avec frais financiers) par prises FTH à construire sur le territoire soit 13 462 prises à construire sur notre territoire : **146 467 €**.



La Communauté Bray-Eawy met à l'honneur l'entreprise de savons artisanaux « À la Savonnerie Normande »



Sabine Lefebvre, interrogée et propriétaire de la Savonnerie Normande

Historique de la Savonnerie

L'entreprise existe depuis maintenant 20 ans. Elle a débuté très doucement : mon mari et moi avons commencé à travailler le savon sur une simple table de cuisine.

Mon mari travaillait auparavant dans les savonneries de Marseille, et c'est avec son expérience que nous avons commencé à développer la saponification à froid en Normandie (qui n'existait jusqu'alors pas dans la région avant notre implantation).

Nous avons d'abord installé notre entreprise sur la ville de Neufchâtel-en-Bray, elle portait le nom de « Savonnerie de Bray ». Cependant, après le décès de mon mari il y a de ça 5 ans, j'ai décidé de déménager à Saint-Saëns en changeant le nom de l'entreprise par « À La Savonnerie Normande ». Ce changement de nom a fait exploser notre nombre de clients, le rappel à la région Normandie nous a offert une bien meilleure visibilité.

Réseau de diffusion

En France, nous vendons nos produits dans 450 points de ventes.

Nous faisons également de l'export à l'étranger, notamment au Luxembourg, en Suède, aux USA et un peu au Japon.

Quels types de points de ventes ?

Les types de points de ventes sont divers. Nous vendons essentiellement dans des magasins de savons ainsi que des magasins du terroir, qui se développent de plus en plus, mais également dans les musées, les hôtels de luxe, quelques chambres d'hôtes, un fromager et une grande surface.

Se former à la Savonnerie Normande ?

L'entreprise aime travailler avec des apprentis. Nous formons habituellement 2 apprentis par an !

Nous avons notamment un partenariat avec une école d'ingénieur de la ville de Rennes : nous accueillons tous les ans un élève de cette école.

Produits réalisés par la savonnerie

Les produits que nous vendons sont divers. Nous faisons du savon nature et du savon parfumé (nous produisons aujourd'hui jusqu'à **55 parfums**).

Nous faisons aussi des produits liquides : du gel douche, du shampoing (nous avons noté une hausse très nette des demandes pour ces produits depuis la pandémie).

Nous avons aussi des produits zéros déchets tels que du savon solide pour les cheveux ou bien également du savon déodorant. Ces produits ont explosé à la demande ces dernières années, à l'ère où les gens essaient de plus en plus de pratiquer le « zéro déchet ». Nous allons ainsi dans le sens du développement durable ; l'entreprise recycle beaucoup de matière. **Nous essayons au maximum d'être sur la route du zéro déchet.**



Découpe de savon au miel (saponification à froid)

Provenance des matières premières

Il est très difficile de faire essentiellement du local dans l'industrie du savon, ne serait-ce que pour obtenir du coprah (huile de coco) ou même du beurre de karité, les matières essentielles dans la fabrication du savon.

Pour les huiles, nous nous fournissons cependant dans l'entreprise Olvéa de Fécamp, entreprise inscrite dans une démarche durable.

Nos fournisseurs en lait de vache, de chèvre et de jument, ainsi que les graines qui composent nos savons proviennent de producteurs locaux et normands.

En ce qui concerne le reste de nos besoins, nous nous fournissons principalement en France et en Europe proche.

La savonnerie se visite sur rendez-vous sauf le mercredi après-midi. La boutique de la savonnerie est ouverte le mercredi après-midi de 13h à 19h.

54 rue d'Haussez 76680 Saint-Saëns

06 47 50 18 01

alavasonnerienormande@gmail.com

www.lemondessavon.fr

Bilan de saison 2021 : Une éclaircie malgré la pandémie

L'office de tourisme

Bien que la COVID limite les déplacements des personnes, nous pouvons tout de même constater à l'Office de tourisme une fréquentation meilleure que l'année 2020 ainsi que de l'année 2018. Sur l'ensemble de l'année 2021, nous avons enregistré pas loin de 1 900 contacts. A titre de comparaison, en 2020 et en 2018 nous avons enregistré 1 663 et 1 855 contacts.

Le nombre le plus élevé de visiteurs se concentre sur la période printemps / été. Cette année a été rendue bien particulière à cause de la pandémie, les mois d'avril et mai ont subi une période de confinement et donc un nombre de visiteurs modéré à faible. Cependant, les agents de l'office de tourisme ont tout de même effectué une permanence téléphonique au mois d'avril et ce jusqu'au 19 mai, date de la réouverture de l'office de tourisme, afin de renseigner au mieux les futurs visiteurs de notre territoire.

	avr-21	mai-21	juin-21	juil-21	août-21	sept-21
Contacts au guichet		51	204	399	364	178
Contacts au téléphone	17	27	66	94	73	57
Contacts autres (mails, couriers, etc.)			1			
Nombre de contacts français	17	107	271	493	437	195
Seine-Maritime	17	89	215	338	254	144
part de 76270	10	62	146	149	114	75
part de 76600		6	12	9	12	18
Normandie (hors Seine-Maritime)		1	2	8	13	8
Hauts-de-France		10	18	22	44	21
Île de France		2	7	17	33	1
Autres / non-renségnés		5	18	45	42	21
Nombre de contacts étrangers	0	1	7	63	81	40
Britanniques		1		13	5	18
Belges			2	6	15	7
Suisse						
Néerlandais			5	24	19	11
Allemands			1	17	8	2
Espagnols				1	1	1
Autres			1	2	3	1
Nombre total de contacts	17	108	278	556	518	235

De juin à septembre, la moyenne des visiteurs de l'office (guichet et téléphone) est de 350 contacts.



Les antennes touristiques

Afin d'être au plus proche des touristes et des personnes qui s'arrêtent sur notre territoire, l'Office de Tourisme a de nouveau installé différents bureaux d'informations touristiques (BIT) pour la période juillet/août 2021 (aux Grandes-Ventes, à Saint-Saëns et à Saint-Saire/Nesle-Hodeng, le long de l'avenue Verte). Il était possible de retrouver sur l'ensemble des BIT toute la documentation nécessaire ainsi que l'accès à une connexion wifi gratuite. Afin d'animer ces bureaux d'informations, 6 saisonniers ont été recrutés et formés afin de répondre au mieux aux attentes des touristes et visiteurs.

La provenance des touristes est restée essentiellement française. Une présence non négligeable de ces clientes néerlandaises et belges a été constatée. Concernant les britanniques, qui sont également d'ordinaire bien présents sur notre territoire, ils ont été quasiment absents tout le long de la saison, en raison de la pandémie.

Location des vélos à assistance électrique

Pour la 4ème année consécutive, la Communauté Bray-Eawy a réitéré la mise à disposition des vélos à assistance électrique (VAE). Les prêts de VAE sont en baisse cette année. Nous avons enregistré un peu moins de 200 locations contre 309 l'année dernière.



Réunion hébergeurs 2021



Réunion hébergeurs du 24 septembre

Le bilan de saison a été présenté aux hébergeurs touristiques du territoire le 24 septembre au labyrinthe Artmazia qui nous a ouvert ses portes pour l'occasion. Ce temps de bilan a permis à chacun d'échanger et de découvrir l'offre touristique du territoire Bray-Eawy, à cette occasion, la quinzaine de participants a pu visiter Artmazia qui a fait peau neuve et qui a rouvert ses portes au mois de juin 2021.

Animations : une saison toujours aussi variée



Balades et Visites en Bray-Eawy 2021

Pour la deuxième année consécutive, le service tourisme a organisé sa programmation d'animations sur l'ensemble du territoire Bray-Eawy. Les personnes ont pu profiter de visites de choix, notamment la découverte de la Savonnerie Normande, ainsi que la visite de la pisciculture Les Viviers de Vatierville, située sur les bord de l'Eaulne. Une double soirée a également été organisée en septembre pour partir à la découverte du brame du cerf sur le massif d'Eawy. A Neuville-Ferrières, une sortie nature animée en lien avec la ligue de protection des oiseaux a permis aux participants de découvrir le monde avifaune de

nos campagnes. Une randonnée classique a également été proposée à Sainte-Beuve-en-Rivière, celle-ci a été ponctuée par la visite d'une ferme qui a la particularité d'avoir un séchoir à foin spécifique. Des ateliers ont également été proposés, ainsi qu'une randonnée au coeur de la Ville de Neufchâtel-en-Bray.



Randonnée accompagnée le 5 août à Neufchâtel-en-Bray

Randonnée nordique

Dans le cadre d'un partenariat avec le Département de Seine-Maritime, l'Office de tourisme a co-organisé une randonnée nordique le 2 septembre 2021 à Mesnil-Follemprise. Les passionnés de marche ont pu arpenter le massif des Nappes au départ de Mesnil-Follemprise. La journée a ensuite continué avec une visite commentée du village de Mesnières-en-Bray.



Concours photo 2021



Dans le cadre du concours photo 2021, la Communauté de Communes a reçu pas moins de 150 photos pour 20 candidats. La thématique portant sur « Le Hêtre et la forêt d'Eawy » a inspiré les participants. Les candidats ayant remporté le concours sont les suivants :

- 1ier : Jules Lebon
- 2ième : Jacques Duval
- 3ième : Olivier Haudelin
- 4ème : Joël Petit

La remise des lots à eu lieu à Artmazia, le 24 septembre 2021.



Remise des lots du concours photo à Artmazia

Calendrier des Manifestations

Dans une optique de valorisation de l'offre des animations sur le territoire en Bray-Eawy, l'office de tourisme a créé un nouveau visuel de son calendrier des manifestations. La page de couverture change en fonction des mois et des saisons, et publie pour le mois toutes les animations se déroulant sur le territoire.



Ce document est disponible sur le site internet de l'office de tourisme, directement à l'office de tourisme mais également sur ses réseaux sociaux (Facebook et Instagram).

Communication : les outils de l'office de tourisme

Guide touristique du Pays de Bray



Dans un souci de mutualisation et afin de répondre au mieux aux attentes des touristes, les offices de tourisme du Pays de Bray seinomarin (l'Office de Tourisme Bray-Eawy, l'office de tourisme de Forges-les-Eaux, de Gournay-en-Bray et de Londenières) ont fait force commune pour la création d'un guide touristique 2021. Un

seul et même document pour valoriser le territoire du Pays de Bray Normand a été réalisé. Le guide a été tiré à plus de 7 500 exemplaires et diffusé à l'ensemble des prestataires touristiques du territoire et des tou-

Site internet « Bray-Eawy Tourisme »

Lors de la parution du dernier ActuBE, la mise en ligne officielle du site internet de l'office de tourisme avait été abordée. Depuis sa publication, le site enregistre un flux moyen de 580 visites par mois. Les pages les plus fréquentées restent principalement l'**agenda**, ainsi que l'espace **brochures** et la rubrique **randonnée**. Les pages **hébergements** touristiques et **forêt d'Eawy** sont également très largement consultées.

Instagram



L'office de tourisme a créé depuis peu son propre compte Instagram ! L'objectif de ce compte est de partager les plus beaux clichés de notre territoire et surtout de faire connaître aux internautes les multiples trésors

que l'on peut trouver en Bray-Eawy. Si vous souhaitez nous suivre, rien de plus simple !

Retrouvez-nous sur le compte : **brayeawytourisme** ou scannez directement ce QR code !



Facebook

Nous sommes également toujours sur Facebook ! Pour être au courant de toutes les actualités de l'office de tourisme et des animations du territoire, retrouvez-nous sur la page :



Office de Tourisme Bray-Eawy

*Vous êtes + de
1500 abonnés !*

Randonnée en Bray-Eawy

Nouveaux itinéraires pédestres



Consciente d'un déséquilibre certain en matière d'itinéraires de randonnée pédestre sur son territoire, la Communauté Bray-Eawy a déposé au Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI) un itinéraire pédestre sur le secteur Fontaine-en-Bray - Sainte Geneviève. Cette boucle de 10 kilomètres, au départ de l'église de Sainte Geneviève, a été validée par les instances départementales. Le balisage sera effectif début d'année 2022.

En parallèle, un autre itinéraire sur le secteur de Saint-Saire a été déposé en fin d'année 2021. Celui-ci est en cours d'instruction par les services des sports du Département de la Seine-Maritime.

Entretien des chemins ruraux

La Communauté Bray-Eawy a contribué cette année à la sauvegarde et au maintien des chemins ruraux du territoire. Bien que la saison ait été particulièrement « arrosée », la Communauté de Communes a réussi à maintenir un entretien acceptable des chemins. Deux passages ont été programmés, l'un à partir d'avril jusque mai, le second de juillet à août. Sur l'ensemble du linéaire total, la Communauté de Communes a entretenu pas moins de 93 kilomètres.



En route pour 2022 : nouveaux projets

Boutique de l'office de tourisme



Exemple de produits que vous pourrez retrouver à l'office : jus de pomme / savon

L'Office de Tourisme Bray-Eawy est doucement en train de préparer sa boutique, qui verra le jour dès début 2022 ! Celle-ci sera principalement composée de produits du terroir local (jus de pomme, savons, miel, etc.) , ce qui permet de faire le relais entre les visiteurs de l'office de tourisme et les producteurs. L'objectif est de promouvoir les savoir-faire locaux et permettre aux producteurs et artisans d'avoir une vitrine lorsqu'ils n'ont pas la possibilité de vendre chez eux leur production. La boutique proposera également aux touristes de repartir de notre territoire avec un souvenir, en mettant à la vente différents objets représentatifs du territoire et de la Normandie en général (mug, magnet ou carte postale).



Visuel Mug Heula

La Forêt d'Eawy à découvrir de façon ludique !



L'année dernière, le service civique du service tourisme avait initié le travail sur la forêt d'Eawy en actualisant sa page sur le site internet de

l'office de tourisme et en impulsant le travail de recherche sur le massif forestier : son histoire, son patrimoine naturel, son patrimoine culturel, sa faune, sa flore, etc.

Cette année, c'est Alexis Maillard, arrivé en novembre 2021, qui sera en charge de concrétiser un parcours numérique pour une découverte ludique de la forêt d'Eawy. Il aura également pour mission de travailler sur des actions de valorisation du massif forestier en lien avec l'Office National des Forêts (ONF).

Valorisation de la Vallée de la Varenne



Réunion du 16 novembre à Saint-Hellier

Le 16 novembre dernier, la Communauté Bray-Eawy a réuni les acteurs touristiques et économiques de la vallée de la Varenne pour échanger sur la valorisation du secteur et pour que chacun puisse exprimer sa vision. Ce rendez-vous a permis à tous de débattre sur les besoins du territoire et des actions qui pourraient être réalisées afin d'améliorer l'attractivité de cette vallée.

Prochain rendez-vous établi à la mi-janvier pour essayer de réfléchir à la meilleure façon d'appréhender le projet de valorisation de cette vallée.



Contactez l'Office de Tourisme Bray-Eawy

6, Place Notre-Dame

76270 Neufchâtel-en-Bray

Tél. : 02 35 93 22 96

Mail : tourisme@brayeawy.fr

Site web : www.tourisme.brayeawy.fr

Permanences Habitat gratuites

Depuis le 15 juillet 2019, le Conseil Départemental de Seine-Maritime, en partenariat avec les élus du territoire, a lancé un programme d'intérêt général (PIG) « amélioration et adaptation de l'habitat » en faveur de l'habitat des particuliers Seinomarins.

Il s'adresse aux :

- Propriétaires occupants sous conditions de ressources,
- Propriétaires bailleurs, sous réserve d'un conventionnement conclu avec l'agence nationale de l'habitat (ANAH)

Le programme d'intérêt général consiste en un accompagnement administratif et technique gratuit pour les ménages.

L'opérateur retenu par le Conseil Départemental pour le territoire de la Communauté Bray-Eawy est **PAGE 9**. Cet opérateur a donc pour mission :

- D'informer les particuliers, de diagnostiquer l'état des logements, de conseiller en conséquence les propriétaires pour effectuer des travaux d'amélioration ou d'adaptation.

- D'établir le lien entre les principaux acteurs de l'habitat, partenaires du PIG : l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Mutualité Sociale Agricole (MSA), la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT) et Action Logement pour certains salariés ; et rechercher ainsi toutes les aides financières auxquelles peuvent prétendre les particuliers.

Charline DUCASTEL organise donc ses permanences sur notre territoire :

Au siège de la Communauté Bray-Eawy – 7 Rue du Pot d'Etain – 76270 NEUFCHATEL EN BRAY :
1er et 3ème mercredi du mois de 13 h 30 à 16 h 00

A la Mairie des Grandes-Ventes – 3 Place de l'Hôtel de Ville – 76950 LES GRANDES VENTES :
2ème jeudi du mois de 9 h 30 à 12 h 00

A la Mairie de Saint-Saëns – Place Maintenon – 76680 SAINT SAENS :
2ème jeudi du mois de 14 h 00 à 16 h 00

Lors du premier entretien, il est conseillé de se munir des derniers avis d'imposition de l'ensemble des membres du foyer, ainsi que des devis s'ils ont déjà été établis.

ATTENTION : ne jamais commencer les travaux avant l'obtention de l'accord des financeurs.

Permanences C.A.U.E gratuites

- Vous êtes particulier, collectivité territoriale, professionnel, acteur de l'aménagement du cadre de vie,
 - Vous avez un projet de construction, de réhabilitation ou d'aménagement,
- Vous êtes soucieux de la qualité de votre cadre de vie,
- Vous recherchez les conseils d'un professionnel compétent et indépendant qui permettront de valoriser votre projet,

La Communauté Bray-Eawy vous permet de rencontrer gratuitement un architecte du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'environnement (C.A.U.E)

Les permanences ont lieu, au siège de la Communauté Bray-Eawy – 7 Rue du Pot d'Etain – 76270 NEUFCHATEL EN BRAY, exclusivement sur rendez-vous.

Contact et prise de rendez-vous :

☎ **02.35.72.94.50**

ou **www.caue76.fr**

Locaux de Maucombe : Un projet social et solidaire avec l'EPNAK



Depuis 2018, la Communauté Bray-Eawy avait mis en vente ses anciens locaux administratifs. Malgré plusieurs visites, aucun prospect n'a fait

une offre sur ce bien. En l'espace de deux ans, le site a rencontré peu d'intérêts sérieux et risquait de s'abîmer dans l'attente d'un bon usage.

Approchée par l'**Etablissement Public National Antoine Koenigswarter (EPNAK)**, la Communauté Bray-Eawy a repositionné ces locaux dans le cadre d'un partenariat au profit d'un projet économique et social, d'intérêt général.

En effet, l'EPNAK dont la mission principale est l'insertion professionnelle des personnes atteintes d'un handicap, souhaite développer une conciergerie de village dont les services seraient multiples selon les besoins identifiés localement.

Associé à la société Falicity Serv' (spécialisée dans le développement des entreprises sociales et solidaires) puis à l'association d'insertion La Brèche, l'EPNAK travaille à l'établissement d'une offre de services pouvant aller de la vente de produits locaux en circuits courts jusqu'à la mise en place de permanences d'accueil et d'accompagnement social.

A cette fin, la Communauté Bray-Eawy a conventionné avec l'EPNAK le 26 février 2021. La remise des clés s'est faite le 20 avril dernier. Les premiers services pourront être proposés courant 2022. janvier 2022

Centre Aquatique Aqua-Bray



Ouvert depuis le **08 juillet 2020**, l'espace aquatique Aqua-Bray s'adapte et se réadapte au rythme des conditions sanitaires et de ses impacts sur la fréquentation pour proposer toujours et encore des activités en tous genres et pour tous les niveaux de pratique.

« L'objectif est à l'adaptation permanente et à l'agilité opérationnelle pour coller au plus près des exigences gouvernementales en matière d'ouverture, de sécurité sanitaire et de garantie des apprentissages, explique Mickaël Pasek, directeur des exploitations PRESTALIS. Nous désirons récupérer très rapidement un niveau de fréquentation que je qualifierais de normal ! Tout le monde peut avoir confiance dans le professionnalisme de nos équipes à faire respecter les gestes barrières et à contrôler les pass sanitaires. Cette confiance nous est nécessaire car Aqua-Bray est un site dont l'attractivité n'est pas à démontrer sur son territoire. Son architecture globale, l'esthétique de ses trois bassins de pratiques font que l'expérience usager sur le centre est de grande qualité ! »

L'espace aquatique Aqua-Bray est doté de trois bassins : un bassin sportif de 25 mètres pour les amateurs de nage sportive, d'un bassin multi-activités pour les fans d'aquagym ou d'aquabike, et d'une pataugeoire pour que les familles assistent aux premiers exploits aquatiques de leurs petits bambins. Enfin, un toboggan complète le dispositif ludique. En 2021, en moyenne, 16 activités ont été proposées par semaine et ont été remplies !

Cet été, ce n'est pas moins d'une dizaine de manifestations et d'événements qui ont enrichi le programme des activités. Il y a eu, bien sûr, l'opération estivale « Votre centre aquatique, c'est fou ! », le jeu Aquachance et les F'estivales qui ont accompagné les usagers plusieurs semaines. Mais également des thématiques événementielles telles que « la fête des paires », « la fête de la musique », les animations pour le Tour de France ou les Jeux Olympiques pour ne citer que celles-là. « Notre volonté est de tout faire pour que nos usagers se sentent bien avec nos équipes, au sein de cette magnifique infrastructure, précise Allan Thos, Directeur du site. Le résultat est très encourageant puisque de nombreuses familles, des jeunes et des moins jeunes ont été convaincus. »

Enfin, le centre s'ouvre aussi aux problématiques sociétales. Des opérations comme « Octobre Rose », ou en faveur de « Journée mondiale de la jeunesse » font entrer Aqua-Bray acteur de sujets sociétaux. « Les centres aquatiques sont la prolongation des politiques territoriales, explique Mickaël Pasek. Nous devons démontrer au quotidien que notre engagement s'inscrit dans les valeurs de la République. C'est pour cette raison que PRESTALIS, en tant que délégataire de service public, désire notamment faire certifier tous ses centres en gestion au Label RSE LUCIE. L'objectif de ce label est de rendre nos organisations plus justes et plus respectueuses des hommes et du territoire ». La charte Diversité est en pratique par les équipes d'Aqua-Bray qui sont sensibilisées au quotidien aux pratiques d'équité et d'égalité.

Pour autant, les équipes d'Aqua-Bray n'oublient pas leur premier devoir ! L'apprentissage de la nage au plus grand nombre. « Si même les attentes des citoyens évoluent, si même nous nous devons de créer du sens, la première de nos valeurs est de remplir notre mission principale de service public : apprendre à nager à toutes et à tous ! » Le centre Aqua-Bray propose ainsi aux enfants et aux adultes son école de natation qui couvre tous les besoins loisirs. En 2021, près de 150 enfants se sont partagés sur 12 créneaux différents et ont pu profiter de cours natatoires de qualité. « Nous sommes à la disposition des usagers pour tout renseignement concernant nos apprentissages que ce soit durant l'année ou pour les stages de vacances scolaires ».

L'espace Détente Bien-Être complète l'offre déjà exceptionnelle d'Aqua-Bray. Sauna, hammam et jacuzzi participent activement aux besoins des usagers du centre en matière de recherche de bien-être et de relaxation. Des programmes de remise en forme sont à l'étude pour améliorer encore cette expérience.

« Et puis, il faut commencer l'année avec un grand signe positif envers nos usagers et abonnés en leur proposant de faire la fête ensemble ! Une information partira prochainement en ce sens ! » conclut Mickaël Pasek. « Nous désirions contribuer à faire d'Aqua-Bray une référence de son territoire, le pari est en train d'être gagné ! ».



L'Accueil de Loisirs en Bray-Eawy

La Communauté Bray-Eawy propose des accueils de loisirs répartis sur son territoire. Les sites des Grandes-Ventes, Mesnières-en-Bray, Neufchâtel-en-Bray et Saint-Saëns accueillent les enfants âgés de 3 à 17 ans. En cohérence avec le Projet Educatif, pour chaque période, les directeurs et animateurs élaborent des plannings d'activités. Diverses sorties (piscine, bowling, parc d'attraction ...) sont proposées. Toutefois, les enfants doivent pouvoir se reposer au cours de la journée, s'ils en éprouvent le besoin, des lieux et temps calmes sont donc aménagés.

Impactées dans leur organisation, en raison de la crise sanitaire, les équipes d'animation ont toutefois, su s'adapter pour proposer des activités et mini séjours aussi attractifs que des stages équitation, surf ou découverte d'une chèvrerie ...

Environ 600 enfants différents ont été accueillis les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Cet été, la Communauté Bray-Eawy a fait l'acquisition d'un logiciel « Loisirs & Accueils » qui permet de gérer les inscriptions, les factures, les états CAF, etc...

Un **portail « Familles »** y a été adjoint permettant aux familles, à toute heure, d'inscrire leurs enfants, de régler les factures, de consulter leurs documents.

Depuis les vacances d'automne, et à titre expérimental, les enfants de la Vallée de l'Eaulne peuvent être accueillis à partir de 7h00 à la Salle Polyvalente de Saint-

Germain-Sur-Eaulne où des animateurs les attendent. Ces enfants sont ensuite transportés vers le Centre de Loisirs de Neufchâtel-en-Bray où ils passent la journée avant d'être ramenés le soir à Saint-Germain-Sur-Eaulne.



Nouveauté !

Retrouvez le Portail Familles à l'adresse suivante :
<http://communaute.bray-eawy.leta-familles.fr>
 ou directement en scannant ce QR code



Renseignements pour les modalités d'inscription sur chaque accueil :

- Sur le site web : www.brayeawy.fr
- Auprès du Service Action Socio-éducative de la Communauté Bray-Eawy au **02.32.97.45.65** ou par mail alsh@brayeawy.fr



Les Accueils de Loisirs sont fermés pendant les vacances de Noël et les jours fériés.

	Mercredis à la journée avec repas ou à la 1/2 journée, avec ou sans repas	Vacances scolaires
Mesnières-en-Bray	-	🕒 Lundi au vendredi de 14 h à 18 h
Les Grandes-Ventes		🕒 • Lundi au vendredi de 9 h à 17 h • Garderie : 7 h 30 à 9 h et 17 h à 18 h 30
Neufchâtel-en-Bray		
Saint-Saëns		

Un kit de fournitures scolaires offert à tous les collégiens

Depuis plusieurs années, la Communauté Bray-Eawy offre à chaque collégien un kit de fournitures scolaires.

Ce kit, composé de cahiers, d'un classeur, de copies doubles et mobiles et de pochettes perforées a été retiré, cet été, par 1 134 enfants qui se sont présentés au siège de la Communauté Bray-Eawy.

Qu'ils fréquentent le Collège d'Auffay, Buchy, Forges-les-Eaux, Londinières, Longueville-sur-Scie, Mesnières-en-Bray, Neufchâtel-en-Bray ou Saint-Saëns, tous les collégiens (de la 6e à la 3e) domiciliés sur le territoire de la Communauté Bray-Eawy se sont vus remettre ce kit.

Si vous emménagez sur le territoire de la Communauté Bray-Eawy en cours d'année scolaire et que vos enfants sont inscrits au collège, n'hésitez pas à vous présenter au siège de la Communauté Bray-Eawy – 7 Rue du Pot d'Etain – 76270 NEUFCHATEL EN BRAY, afin d'y retirer le kit de fournitures.



Participation aux abonnements de transports scolaires des collégiens et lycéens

La Communauté Bray-Eawy a financé, pour la rentrée scolaire 2021-2022, **près de 60 %** du montant de l'abonnement aux transports scolaires de chaque collégien et lycéen habitant le territoire, quel que soit l'établissement dans lequel il est scolarisé.

Ainsi, la part restant à la charge des familles était de 50 € pour les demi-pensionnaires et de 25 € pour les internes. La prise en charge était totale pour les familles dont le quotient familial était inférieur à 500 €.

Devenez animateur BAFA/BAFD

L'animation vous intéresse ?

Dès 17 ans, vous pouvez obtenir le **BAFA** (Brevet d'Appétitude aux Fonctions d'Animateurs d'accueil collectif de mineurs). Outre le fait de donner du sens à ses vacances, le BAFA permet de développer sa créativité, obtenir un diplôme, renforcer ses connaissances en animation et apprendre à travailler avec différents publics.

Dès 21 ans, vous pouvez obtenir le **BAFD** (Brevet d'Appétitude aux Fonctions de Directeur). Ce brevet permet d'encadrer, à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs.

Cette année, la **Communauté Bray-Eawy** a consacré une enveloppe de 5 000 € pour apporter son soutien aux jeunes animateurs.

En contrepartie, les jeunes se sont engagés à travailler pendant une durée minimum dans l'un des Accueils de Loisirs Sans Hébergement de Bray-Eawy (Les Grandes-Ventes, Mesnières-en-Bray, Neufchâtel-en-Bray ou Saint-Saëns).

Pour tout renseignement, contacter le Service Action Socio-Educative de la Communauté Bray-Eawy :

☎ 02.32.97.45.65

Ludisports 76



Ludisports 76 permet de faire découvrir aux enfants scolarisés du CP au CM2 différentes activités sportives tout en s'amusant.

En Bray-Eawy, ce sont 375 enfants répartis sur 34 créneaux, encadrés par 10 éducateurs sportifs.

Les activités sportives proposées à vos enfants dans le cadre du dispositif Ludisports 76 ont repris depuis le 23 septembre 2019. Elles sont mises en œuvre par l'équipe d'animation de la Communauté Bray-Eawy. La participation annuelle est de **18€/an par enfant pour les habitants** des 46 communes de la Communauté Bray-Eawy, ou de 24€/an pour les autres communes. Le règlement peut se faire à l'année ou par trimestre.

Pour l'inscription, les pièces obligatoires à fournir sont :

- la **fiche d'inscription** dûment remplie,
- un **questionnaire de santé**
- et le **règlement** (au trimestre ou à l'année).

Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations ou bien inscrire votre enfant à cette activité, nous vous invitons à nous contacter au

☎ 02.32.97.45.65

ou par mail : christophe.fitteduval@brayeawy.fr

Livraison d'un camion BOM (benne à ordures ménagères)

Afin de renouveler le parc vieillissant des camions de la Communauté Bray-Eawy, un camion benne à ordures ménagères a été livré le **mardi 28 septembre 2021**.



Recyclage

Beaucoup de solutions existent pour donner une seconde vie à vos objets et valoriser ce que vous voulez jeter.

Comme pour la collecte sélective, des conventions avec des éco-organismes assurant la collecte et le recyclage des déchets ont été signées.

• Déposer son appareil en déchetterie : gratuit, facile et utile

Partout en France, les déchetteries vous permettent de vous débarrasser facilement et gratuitement des objets dont vous ne vous servez plus, quels que soient leur type, leur quantité, leur taille. Concernant les équipements électriques (gros électroménager comme petits appareils), les ampoules et les petits extincteurs, les déchetteries partenaires d'ecosystem garantissent une dépollution et un recyclage dans des installations spécialisées, selon des normes environnementales strictes.

• Vos meubles avec Éco-Mobilier



www.eco-mobilier.fr

Une benne de récupération du mobilier est à votre disposition dans les trois déchetteries communautaires.

• Vos appareils ménagers

**TRIER
LES DEEE
MÉNAGERS :
4 FLUX**

Les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) ménagers sont tous les appareils électriques usagés fonctionnant avec des piles, batteries ou sur secteur provenant de l'utilisation des ménages (le grand public).

Il se différencient des DEEE professionnels qui sont tous les équipements non ménagers, utilisés à des fins professionnelles. Également les composants, les sous-ensembles et les produits consommables faisant partie intégrante de l'équipement au moment de sa mise au rebut.

Selon leur taille et les matières qu'ils contiennent, les DEEE ménagers sont liés en 4 grandes familles appelées «flux» pour être ensuite dépollués et recyclés dans des centres de traitement dédiés selon leurs spécificités.

1 **PETITS APPAREILS EN MÉLANGE (PM)**



2 **GROS ÉLECTRO-MÉNAGER HORS FROID (GEM HF)**



3 **GROS ÉLECTRO-MÉNAGER FROID (GEM F)**



4 **ÉCRANS**



Bollens d'eau chaude, chaudières électriques, chaudières avec pièce électrique, cabines UV, vélos électriques, tapis de course, caméras électroniques, appareils de musculation connectés, pompes à chaleur, coaxes à vin, antennes satellites, mini-arcives...

• Vos ampoules à économie d'énergie et vos néons usagés



www.ecosystem.eco

Vous pouvez les déposer soit en magasin soit dans les déchetteries du territoire.

• Vos textiles avec Éco-Textile



www.ecotextile.tm.fr

Les TLC (textiles, linge de maison, chaussures) pourront être recyclés pour faire des chiffons ou des isolants. En bon état, ils seront revendus à bas prix dans des friperies.

La collecte selective

Les recyclables secs : désormais, plus de doute : tous les emballages se trient !

Dans la colonne emballages (jaune ou bleue) : emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires et tous les emballages en plastique, sans exception !

Quelques exemples : bouteilles, flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée...

Ce qu'il faut retenir pour le tri des recyclables :

- Bien vider les emballages
- Ne pas laver les emballages
- Ne pas imbriquer les emballages les uns dans les autres
- Compacter (dans le sens de la hauteur) les flacons et bouteilles en plastique
- Aplatir les boîtes en carton et briques alimentaires

Le verre

Dans le conteneur à verre : emballages en verre (bouteilles/bocaux) sans les couvercles et les bouchons.



Refus de tri

Les plus **grosses erreurs de tri** dans les colonnes d'emballages sont :

- Les déchets électriques,
- Les pièces de rechange de voiture,
- Les couches et les serviettes hygiéniques,
- Le verre,
- Les emballages non vidés et/ou imbriqués,
- Les aiguilles et seringues,
- Le textile,
- Les ordures ménagères,
- Les masques,
- Les fusées de détresse, les fumigènes (grenades),
- Les chaussures ou jouets en plastique.

LES **GROSSES**
ERREURS
de tri du **bac jaune**



Nous rappelons que bon nombre de ces objets doivent être dirigés vers les **déchetteries**. Le verre a une colonne spécifique prévue. Les couches, les masques ainsi que les sacs d'ordures ménagères doivent être collectés par les camions en porte à porte.



Collecte lors de jours fériés

Lors d'un jour férié, les tournées sont décalées d'un jour à partir du jour férié (exemple si férié un mercredi, la collecte du mercredi est décalée au jeudi, celle du jeudi au vendredi et celle du vendredi au samedi).

Seringues DASRI



**NE JETEZ PAS VOS SERINGUES
dans les bacs d'ordures ménagères
ou dans les colonnes de tri**

Les seringues usagées, et particulièrement les aiguilles, font partie des déchets d'activité de soins à risques infectieux (DASRI). Ces déchets sont donc dangereux et ne doivent pas être déposés dans les containers de déchets ménagers, ni dans les containers de déchets recyclables.

Il existe malheureusement encore trop d'accidents avec les déchets piquants et/ou tranchants (type seringues) au centre de tri.

Il est important de préserver la santé du personnel de collecte et du centre de tri.

Alors **pensez à demander à votre pharmacien une boîte jaune DASRI** pour stocker ce type de déchets en toute sécurité. Une fois remplies, ces boîtes sont à déposer dans votre pharmacie ou dans vos déchetteries et leur contenu sera éliminé dans les conditions réservées à ce type de déchets.

Alors **pensez à demander à votre pharmacien une boîte jaune DASRI** pour stocker ce type de déchets en toute sécurité. Une fois remplies, ces boîtes sont à déposer dans votre pharmacie ou dans vos déchetteries et leur contenu sera éliminé dans les conditions réservées à ce type de déchets.

Soyons tous vigilants aux déchets
qui s'envolent.
Pensez à bâcher lors du transport
en déchetteries !

Huiles alimentaires



Les déchetteries communautaires acceptent vos huiles alimentaires.

Elles seront recyclées par une entreprise située en Seine-Maritime spécialisée dans le domaine du recyclage des corps gras d'origine alimentaire.

Compostage



**Valoriser vos
déchets grâce au
composteur**

Installer un composteur dans le jardin permet de récupérer du terreau naturel très nutritif pour les plantes.

Opération « poules »

La Communauté Bray-Eawy a renouvelé l'opération « poules » **154 poules** ont été commandées et **5 foyers** se sont vus gagner un poulailler par tirage au sort.



Règlette de tri

**Vous avez ou vous allez recevoir prochainement
une règlette de tri dans votre boîte aux lettres.**



Dans le cadre d'actions de sensibilisation en matière de tri des déchets, la Communauté Bray-Eawy, en charge du traitement des déchets a réalisé un support d'information permettant de répondre à toutes les questions des habitants sur les consignes de tri des produits du quotidien : où jeter briques de lait, barquettes en plastique ou marc de café ?...

Ce support, c'est la règlette de tri. Un outil ludique et pratique qui répertorie par ordre alphabétique 140 produits de la vie courante, qu'ils soient de la cuisine, de la salle de bain, du garage ou du jardin... et qui donne la bonne destination de ces déchets. Grâce à un message simple et structuré, la règlette est à la portée de tous.

A chaque déchet placé dans la fenêtre de lecture correspond un code couleur renvoyant à la consigne de tri indiquée sur le fourreau. Il appartient à chacun de bien respecter ces consignes de tri : nos déchets seront ainsi orientés vers les bonnes filières de traitement et seront valorisés de façon optimale.



Questionnaire à adresser à

Communauté Bray-Eawy, Service Environnement
7, rue du Pot d'Étain 76270 Neufchâtel-en-Bray
ou par mail : contact@brayeawy.fr

Nom et prénom :
Adresse :
Commune :
Mail :
Téléphone :

Questionnaire sur votre pratique du compostage

Pourquoi ?

La Communauté Bray-Eawy fournit depuis 2017 des composteurs, des lombricomposteurs et des poules aux ménages des 46 communes de la collectivité afin de favoriser la production locale de compost et la réduction des ordures ménagères. La collectivité sait par ailleurs que certains ménages se sont également dotés par eux-mêmes d'un moyen de compostage. Cette enquête vise donc :

- A recenser d'éventuels besoins concernant le compostage (où se procurer des composteurs ou des poules, comment s'y former...);
- Avoir une meilleure idée du nombre de composteurs réellement présents sur le territoire;
- Estimer la quantité de biodéchets compostés et donc détournés des ordures ménagères.

1) Disposez-vous d'animaux de basse-cour (poules, volailles...) pour lesquels vous donnez les déchets de table ? **(OUI | NON**
-> dans ce cas aller à la question 5)
 Si oui, combien ?

2) Êtes-vous en possession d'un composteur ou d'un lombricomposteur ? **(OUI | NON** -> dans ce cas aller à la question 5)

Si oui, s'agit-il :

- * d'un **(composteur | lombricomposteur)** acquis auprès de la Communauté de Communes (quelle année : _____)
- * d'un **(composteur | lombricomposteur)** acheté dans un magasin de bricolage,
- * d'un **composteur fabriqué artisanalement,**
- * d'un **compostage en tas**

Le cas échéant, veuillez indiquer la contenance du moyen de compostage : _____ (L | m3)

3) Avez-vous besoin de compléments d'informations sur les méthodes de compostage ou de lombricompostage ? **(OUI | NON)**

4) Avez-vous besoin d'une formation à l'utilisation du composteur ? lombricomposteur ? **(OUI | NON)**

5) Que faites-vous de vos déchets de tonte (**non concerné | laissés sur place | compostage | apport en déchetterie | collecte en porte-à-porte (Commune de Neufchâtel en Bray) | autre : _____**
_____)

6) Pour quelles raisons n'avez-vous pas de moyen de compostage ? (**non concerné | manque de place | trop contraignant | coût | manque d'information | autre : _____**)

7) Souhaiteriez-vous obtenir (**un composteur | un lombricomposteur | des poules**) ?

Le cas échéant, vous serez recontactés par la Communauté de Communes aux coordonnées indiquées. Les composteurs sont vendus aux prix de 15 et 25 € et les poules sont gratuites.

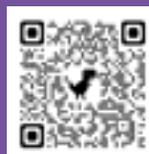
8) Êtes-vous en possession d'un robot-tondeur ou tout autre moyen de mulching ? **(OUI/NON)**
Si non avez-vous le projet d'en faire l'acquisition ? **(OUI/NON)**

Soutien à la pratique musicale

La Communauté Bray-Eawy poursuit son partenariat avec l'école de musique Boïeldieu gérée par l'Association Culturelle Brayonne. Le partenariat porte sur la mise à disposition d'un agent de notre Etablissement pour la direction de l'école de musique et de l'Harmonie Neufchâteloise. L'Association Culturelle Brayonne perçoit aussi une subvention pour le fonctionnement ainsi que pour son déploiement sur le territoire comme cela est déjà le cas aux Grandes-Ventes avec l'ouverture d'une antenne en 2018 et comme ce le sera en septembre 2022 avec l'ouverture d'une autre antenne à Saint-Saëns.

La Communauté Bray-Eawy veille au bien-être de ses administrés en soutenant la culture à la hauteur de ses moyens, en permettant d'y avoir accès en prenant en compte la proximité et en restant continuellement à son écoute pour lui permettre de se développer. La Communauté Bray-Eawy permet aussi aux élèves des cours élémentaires de bénéficier du dispositif du « Conservatoire de Musique à l'école » (en partenariat avec les communes) pour le chant choral organisé par l'association L'Art et la Manière. Le budget est d'environ 20 000€/an.

La Communauté Bray-Eawy ainsi que celle des 4 Rivières et de Londinières soutiennent un projet culturel mobilisateur d'énergie positive en la personne de Frédéric Lemarié. Cet artiste local, amoureux du Pays de Bray et des forces vives culturelles qui y vivent propose sa vision de notre milieu rural. Mélancolique, poétique et tourné vers le futur, ces créations résonnent déjà hors des frontières de notre Pays de Bray et reçoit un accueil enthousiaste des réseaux sociaux avec plus de 20 000 vues sur facebook. Retrouvez son clip vidéo en flashant le QR code :



La culture en Bray-Eawy, c'est aussi...



- Des envies de nature et d'ailleurs avec les expositions itinérantes « OISEAUX » et « Voyage en Royal Enfield »



- Des spectacles jeunesse comme les 10, 11 et 12 décembre derniers avec 3 représentations des Fables de La Fontaine dans les communes de Saint-Martin-Osmonville, de Saint-Saire et de Belencombre. Spectacles financés par la Communauté Bray-Eawy.

2022, la culture redémarre en Bray-Eawy !



Soucieuse de soutenir le terreau fertile de son territoire, la Communauté de Communes encadre, aide et soutient les associations culturelles de pratique musicale. Cette année elle

apporte une aide supplémentaire à « l'Harmonie Neufchâteloise », lui permettant de bénéficier d'un régisseur pour son concert au théâtre de Neufchâtel. L'harmonie proposera un programme spécifique pour son **CONCERT du NOUVEL AN qui aura lieu Dimanche 23 janvier 2022 à 15h30 au théâtre Robert Auzelle de Neufchâtel-en-Bray**. Concert en 4 mini-parties qui comblera les attentes du public en se baladant de Vienne aux plaines du Far-West, jusqu'aux musiques actuelles en n'oubliant pas de mettre en avant un futur saxophoniste professionnel international en la personne de Maxime THERIER. L'entrée sera gratuite !

A noter ...



- Tournée du Poème Harmonique (Folia, les danses Espagnoles du 17ème siècle), 13, 14 et 15 mai et 16, 17 et 18 septembre. Concerts financés par la Communauté Bray-Eawy et la commune accueillant le concert.
- Nouvelle exposition photo « Histoire de Famille » sera bientôt disponible sur votre territoire en partenariat avec la Commune de Saint-Saëns.

- Festival « Rencontres-Nous en Bray-Eawy » enfin nous allons pouvoir vous proposer la 3ème édition de ce festival culturel populaire et de proximité.
- Plus de 10 spectacles, concerts, ..., vous seront proposés sur tout le territoire du Bray-Eawy avec, en moment phare, **un grand concert ANNEES 80 aux Grandes-Ventes le samedi 18 juin 2022.**



1 budget principal

5 budgets annexes

16,39 M€

TFB: 2,36%

TFNB : 4,77%



Taux de CFE : 2,03%

FPZ : 21,15%

Les Finances

L'année 2021 a été particulièrement compliquée pour bon nombre de collectivités territoriales de notre pays. Notre Etablissement a entendu poursuivre, à travers cet exercice budgétaire, l'objectif prépondérant de développement de ses investissements (**par le biais de mise en place d'études structurantes pour son territoire**).

Ainsi, les projets d'investissement inscrits en 2021 représentaient pas moins de 4 millions de dépenses, inscrites dans les différents budgets de notre établissement.

Ces dépenses s'ancrent dans une volonté de développer de nouveaux équipements au service de la population (à travers notamment la création de notre futur pôle multimodal de Montérolier - Etudes), ce, afin de maintenir le dynamisme de ses services publics et de garantir la qualité de vie des habitants de notre territoire.

Pour autant, et si le développement de ses investissements demeurera en 2022 un marqueur incontournable de la vie de notre EPCI, notre Communauté de Communes entend poursuivre et accentuer les principes de gestion mis en œuvre au cours de ces dernières années, qui consistent notamment à mener une réflexion globale sur l'évolution de la section de fonctionnement de son budget (**maîtrise de ses dépenses**).

En définitive, notre budget 2022 s'ancrera pleinement dans les deux principales caractéristiques financières actuelles de notre Communauté de Communes, qui sont d'une part un niveau d'épargne élevé qui lui permet d'envisager ses nouveaux investissements avec confiance, puis, d'autre part, une nécessité et une volonté réaffirmées de maîtriser l'évolution de ses dépenses de fonctionnement dans le souci de garantir la faisabilité de ses projets.

Comment est élaboré notre budget intercommunal ?

Notre budget est voté par l'assemblée délibérante de l'établissement (Conseil Communautaire). Un Débat d'Orientations Budgétaires dans les deux mois précédant le vote du budget est obligatoire. Il permet d'informer l'assemblée sur la situation financière de la collectivité et de présenter les grandes orientations pour l'année à venir.

Le budget est donc voté chaque année pour un an. Son exécution, le compte administratif, qui retrace les dépenses réellement engagées ainsi que les recettes réellement perçues, est aussi approuvé chaque année par le conseil communautaire.

A la différence de l'Etat, qui n'est pas tenu à l'équilibre (les budgets nationaux sont votés chaque année en déficit), un budget de collectivité doit être équilibré, les recettes couvrant les dépenses.

Un certain nombre de *contrôles* sont par ailleurs réalisés tout au long de l'année (commission des finances, Préfecture, Chambre régionale des comptes) afin de garantir le bon usage des deniers publics.

A quoi sert le budget ?

Il a deux destinations principales :

- D'une part, il permet de financer les activités de service aux habitants, comme la collecte et le traitement des ordures ménagères, les centres aérés, la piscine, et le fonctionnement de la Communauté. C'est ce qu'on appelle les dépenses de fonctionnement.
- D'autre part, il est investi dans des secteurs majeurs comme le développement économique, les équipements, ... En définitive, tout ce qui participe à l'enrichissement du patrimoine de la Communauté. C'est ce qu'on appelle les dépenses d'investissement.

Comment le budget est-il élaboré ?

Chaque commission fait état de ses besoins annuels et les transmet au Bureau communautaire. Chaque projet est ensuite débattu, arbitré et budgétisé, et une synthèse est présentée au Conseil Communautaire chaque année. C'est ce que l'on appelle le Débat d'Orientations Budgétaires, qui fixe les grandes lignes financières de l'année à venir.

Le budget est ensuite détaillé, tant en fonctionnement qu'en investissement, en dépenses et en recettes. Le Conseil Communautaire peut, s'il le souhaite, modifier le projet présenté par le Président ou lui demander un nouveau projet. Ce budget est aussi contrôlé par l'État. L'objectif de ce contrôle est d'assurer le respect des règles applicables à l'élaboration, l'adoption et l'exécution des budgets des intercommunalités.

Zoom sur les finances (recettes) de notre Établissement



Les ressources de la Communauté Bray-Eawy proviennent à la fois d'impositions assises sur les entreprises et sur les ménages

FISCALITÉ PROPRE



Impositions assises sur les entreprises et les ménages. **Soit 73% des recettes.**

DOTATIONS



Ressources dites « financières » provenant de l'État. **Soit 17% des recettes.**

+

RECETTES



Recettes liées au fonctionnement des services. **Soit 10% des recettes.**

TAUX FISCALITÉ DIRECTE LOCALE

Taxe de foncier bâti

CBE : 2,36% - Moyenne départementale : 10,14% - Moyenne nationale : 5,79%

Taxe de Foncier Non Bâti

CBE : 4,77% - Moyenne départementale : 8,57% - Moyenne nationale : 14,26%

Cotisation foncière des entreprises

CBE : 2,03% - Moyenne départementale : 8,73% - Moyenne nationale : 6,81%

Fiscalité Professionnelle de Zone

CBE : 21,15% - Moyenne départementale : 19,29% - Moyenne nationale : 22,49%

La fiscalité de notre Communauté de Communes est maîtrisée depuis sa création (aucune évolution de ses taux), à contre-courant de la tendance menée par une majorité croissante de collectivités territoriales.

L'année 2021 en images



Estelle, ancienne participante de l'émission Koh Lanta, rend visite à l'Accueil de Loisirs des Grandes-Ventes le 5 mars 2021



Mise à disposition des agents de la CBE pour assurer l'accueil du centre de vaccination de Neufchâtel-en-Bray



Remise des clefs des locaux de Maucombe à l'EPNAK le 20 avril 2021



Visite au centre aquatique pour rendre compte de la mise en place de différents aménagements pay-sagers (extérieurs et intérieurs), le 8 juillet 2021



Sortie piscine des accueils de loisirs



Visite de l'accueil de loisirs de Mesnières-en-Bray



Structure gonflable au Centre de Loisirs de Neufchâtel-en-Bray



Installation de la 400ième armoire optique à Pom-meréval



Convention avec le SDIS au Centre Aquatique Aqua-Bray



Lutte contre le harcèlement : La Communauté Bray-Eawy signe une convention de partenariat avec l'association Les Papillons



Animation pédagogique aux côtés du SMEDAR à l'école de la Varenne à Saint-Saëns

À vos côtés au quotidien !

Nicolas BERTRAND

Président de la Communauté Bray-Eawy,
Vice-Président du Département,

les Vice-Présidents,
les Conseillers Communautaires,
et les agents de la Communauté Bray-Eawy

vous présentent leurs

Meilleurs Vœux
2022



7, rue du Pot d'Étain 76270 Neufchâtel-en-Bray

02.32.97.45.65 | contact@brayeawy.fr

www.brayeawy.fr

 Communauté de communes Bray-Eawy